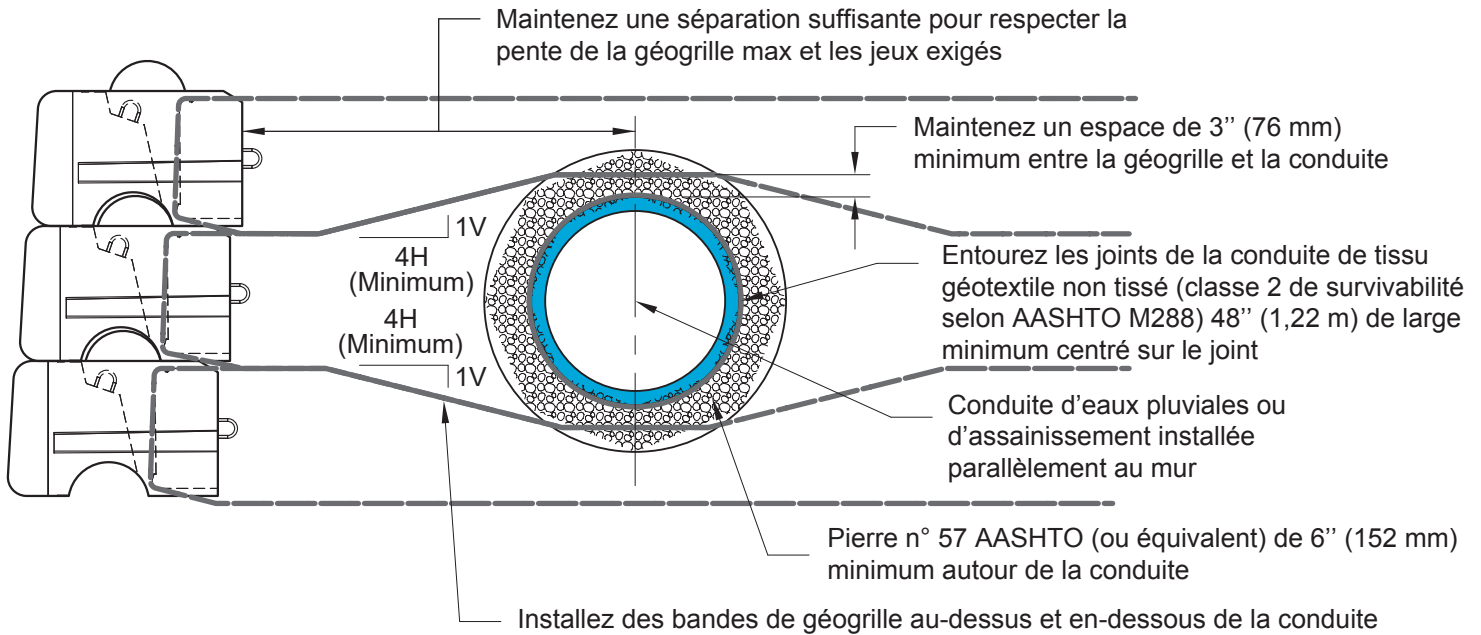
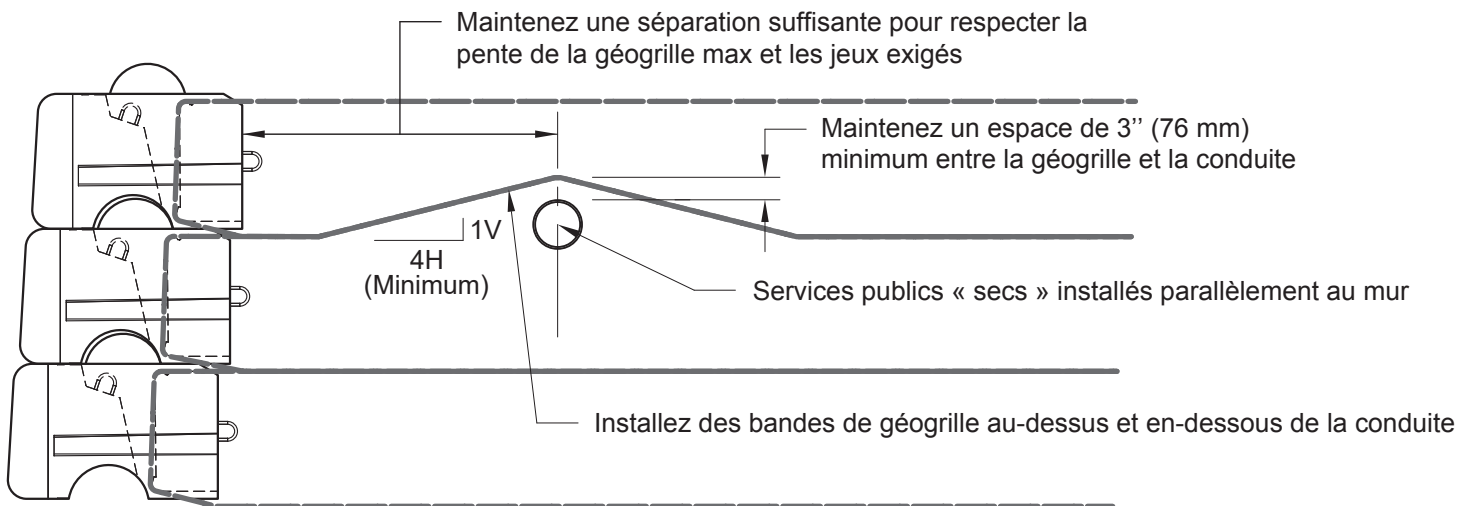


Services publics dans la zone de sol renforcé



Conduite d'eaux pluviales ou d'assainissement



Services publics « secs » (électricité, gaz, télécommunications)

Redi-Rock International applique les recommandations de la spécification FHWA GEC 011 et déconseille de placer des conduites ou toute autre obstruction horizontale derrière le mur dans la zone de sol renforcé. La pose de conduites dans cette zone risquerait de causer des problèmes de maintenance et d'entraîner une défaillance du mur: